

VISITE D'ECHANGE AU SENEGAL

**SAED : Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal
Et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé.**

La visite dans les locaux de la SAED à permis de Rencontrer le responsable du Suivi Evaluation et du Chargé de la base de données de l'institution.

Après introduction, par Mr Diop guide et agent d'ASESCAW, nous avons procédé aux présentations de l'Equipe venue de la Mauritanie.

Mr Thiam de la SAED à introduit la Politique et le rôle de que joue l'institution depuis sa création y'a presque 45 ans

Fonction 1 :

Une Fonction de Maîtrise d'Ouvrage Délégue de l'Etat pour les Investissements publics en Matière d'Aménagement et d'Infrastructures Hydro agricoles.

Contribuer significativement à la réduction de la pauvreté dans les Régions de St-Louis, Matam et le Département de Bakel riverains du Fleuve Sénégal et de la Falémé en participant à l'aménagement et l'Equipement de ces Territoires, au développement Agricole et à la préservation de l'environnement.

Orientations Stratégiques.

***La poursuite de l'implantation et du développement d'une Agriculture collective dont la vocation est de fixer les Populations rurales dans leurs terroirs.**

***L'installation et l'accompagnement à l'émergence d'une Agriculture privée à vocation Commerciale, dont l'objectif est une meilleure valorisation du potentiel hydroagricole de la Vallée par la promotion de nouvelles Technologies de l'irrigation, des productions agricoles diversifiées à forte valeur ajoutée destinées à l'exportation et du partenariat publi-privé pour la Riziculture irriguée.**

Les Domaines d'Activités

- **Réalisation des Investissements Publics**
- **Maintenances des Infrastructures Hydroagroles**
- **Gestion de l'eau et de l'Environnement**
- **Aménagement Rural et Sécurisation Foncière**
- **Appui à la Mise en Valeur et à la professionnalisation**
- **Appui à l'Entreprenariat Rural Privé**
- **Management et Pilotage de la Société**

Notre Mission

La mission Spécifique de la SAED est de promouvoir, en Rive Gauche du Fleuve Sénégal et de la Falémé, le Développement de l'Agriculture Irriguée.

FONCTION 2

Une Fonction de Conseil, d'Appui et d'Opérateur auprès des différentes catégories Socioprofessionnelles et Collectivités Locales Concernées directement ou indirectement par l'Agriculture Irriguée.

Les Réalisations

- **Aménagement de 50.000 ha de Périmètres Irrigués**
- **Maintenance des Infrastructures Hydroagroles par la mise en place de 4 fonds (FOMAED, FOMIIG, FOMUR, FOMPI)**
- **Aménagement de 1000 km de piste de Production et de desserte**
- **Construction de 6 Ponts pour le Désenclavement des terroirs**
- **Mise en place de réseaux d'Adduction d'Eau Potable(AEP) pour les villages des Départements de Dagana, Podor, et Bakel**
- **Installation de ligne Electrique (MT ligne Base Vallée de Sahel à Aéré Lao et 3^e fil Conducteur Semmé Ourosogui**
- **Construction de magasins, sièges fonctionnels pour les OP, Hangars, Souks, Salles de Classe, poulaillers pour les femmes**
- **Equipement en matériel d'allègement des travaux des femmes**
- **Equipement en matériels agricoles pour plusieurs Unions (SUMA)**
- **Mise en place de plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) et de Charte du Domaine Irrigué (CDI) pour les Collectivités Locales, les Usagers de l'Etat et de la Terre**
- **Formation des Agriculteurs et des Elus Locaux à la base**
- **Appui à l'initiative privée et d'activité à la base pour la promotion de l'Agriculture irriguée (Fêtes, Ateliers, salons)**

- **Les Exploitations dans la Vallée**

- **Filière Riz :**

Les études sur l'analyse financière du riz dans la Vallée du Fleuve Sénégal, montrent, qu'en plus d'être une denrée stratégique, le riz est devenu très rentable. En effet, en faisant la double culture, le producteur peut gagner jusqu'à 250.000 F soit 145.000 Um an pour un ha considéré. De même, en valorisant la paille, la marge pourrait atteindre 400.000 FCFA/soit 200.000 Um .Cependant avec l'accroissement du rendement à l'hectare, les marges peuvent aller jusqu'à 670.000 FCFA / soit 340.000 Um par an rien qu'en pratiquant la double Campagne.

Exemple de charges :

PRODUITS

Préparation du sol : 42.000	
Semences : 36.000	Rendement : 6,5 t /ha – 812.500 Fcfa
Intrants : 134.000	
Irrigations : 80.000	Marge en FCFA : 249.467
Main d'œuvre : 40.000	
Battage Mécanique : 67.708	
Autres Charges : 133.913	
Frais Financiers : 28.582	

Filière Tomate :

Les contrats de culture sont définis en début de Campagne entre les Producteurs et les Industriels (SOCAS et AGROLINE). Les charges de production pour 1 ha de culture de Tomate varient de 582.140 F à 821.825 F en fonction de l'option choisie par exploitant pour une valeur de production variant également de 1.300.000 F à 1.560.000 F sur la base d'un rendement moyen de 25 à 30 tonnes/ha. Les prix de cession sont de 52 F/le kilo au Champ soit 30 Um .Il existe cependant d'autres investisseurs qui valorisent le surplus de production en tomate séchées directement destinées à l'exportation.

- Variétés fixées

- Option 1 Option 2

* 9 23 30 DAP + Sulfate de Potasse

- Variétés Hybrides

- Option 1 Option 2

* 9 23 30 DAP + Sulfate de Potasse

Les charges

Semences	10.500	10.500	0	0
Préparation Sol	148.000	148.000	148.000	148.000
Fertilisants	238.740	381.340	265.925	488.925
Prod-Phyto	59.900	59.900	59.900	59.900
Irrigation	105.000	105.000	105.000	105.000
Main d'œuvre	20.000	20.000	20.000	20.000
Total Charges	582.140	724.740	598.825	821.825
Valeur Production :	1.300.000	1.300.000	1.560.000	1.560.000
MARGES /ha :	717.860	575.260	961.175	788.175

Filière Oignon :

Le développement rapide de cette culture dans la zone tien également aux avantages comparatifs que présente la Vallée du Fleuve Sénégal par rapport aux zones traditionnelles de production : Niayes et Gandiolais.

Les aménagements dans la Vallée du Fleuve Sénégal permettent aux producteurs de disposer de l'eau d'irrigation durant toute l'année et les productions se font avec une grande sécurité. L'abondance des terres polycoles fertiles est très favorable à l'expansion de la culture. L'oignon est devenu une culture de choix dans la Vallée, avec l'organisation des producteurs et à la mise en place d'une filière où les différents acteurs (producteurs, commerçants, transporteurs, fournisseurs, bailleurs etc) pourront défendre leurs intérêts.

CHARGES

PRODUITS

Préparation du sol	: 18.000	
Semences	: 225.000	- Rendement : 15 t/ha – 1.425.500
Intrants	: 225.825	
Irrigations	: 65.000	- Marge en FCFA/ha : 520.902
Main d'œuvre	: 322.500	
Autres Charges	: 17.745	
Frais Financiers	: 30.028	